

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Le chantier de la rue Wayez touche presque à sa fin et nous apercevons doucement son nouveau visage. Je tiens encore à partager toute ma solidarité avec les commerçants qui vivent une période très difficile.

Ma question porte sur une communication d'une membre du Collège concernant l'ajout de places temporaires de parking. Pouvez-vous m'en dire plus sur ces places de parking supplémentaires et temporaires ? De combien de places parle-t-on ? Où vont-elles être installées ? Pourquoi, après avoir supprimé volontairement des centaines de places, le Collège se décide-t-il subitement, à la fin du chantier, d'augmenter le nombre de places ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende antwoord:

Il s'agit ici toujours de la même question concernant les places de stationnement supplémentaires et temporaires jusqu'à la création du parking sous la place de la Vaillance. Pendant les travaux, beaucoup de commerçants nous ont contacté et nous ont demandé des terrasses devant leurs commerces, encore plus que par rapport aux demandes de permis d'urbanisme introduites en 2019. Il s'agit de 15 terrasses supplémentaires, que nous sommes en train de discuter avec la STIB. Pour les aménager, il faut bouger les bacs à fleurs afin de dégager de la place pour les tables et les chaises.

Pour ce faire, il fallait d'abord faire l'analyse, ce qui est en train d'être fait par les services « Travaux publics » et « Mobilité », tel que discuté en 2019. Lorsque nous aurons une vue claire à ce sujet, nous pourrons avancer dans ce dossier. Entre temps, les travaux avancent et se termineront bientôt.

G. BORDONARO pense que c'est une mesure nécessaire et il se réjouit que le Collège se rende enfin compte qu'il y a un besoin d'avoir plus de places dans cette rue car beaucoup de client y viennent encore en voiture pour transporter des charges lourdes. Il trouve bizarre qu'on assume de porter un projet où l'on supprime drastiquement des places de parking pour ensuite, aujourd'hui, se rendre compte qu'il en faudrait plus. C'est un peu faire les choses à l'envers ! Il fallait l'envisager, le prévoir, dès le départ, à la base du projet. Nous allons encore procéder en tâtonnant.

G. BORDONARO s'interroge aussi quant au parking situé dans le bas de la rue Wayez qui est sous-utilisé car il est mal mis en valeur. Les personnes fréquentant la rue Wayez ne connaissent pas l'existence de ce parking car l'entrée se fait sur le long du canal. Il est important de mieux faire connaître ce parking.

Bien que des parkings temporaires sont déjà prévus, le Collège en envisage-t-il d'autres ? Celui sous la place de la Vaillance ne sera pas temporaire mais définitif. De combien de places de parking supplémentaires parle-t-on exactement ?

Monsieur le Bourgmestre-Président réplique qu'il s'agit des places en voirie qui étaient déjà prévues au moment de la délivrance du permis.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond qu'un certain nombre de places est prévu, ainsi que des zones de livraison auxquelles on peut appliquer un certain horaire avant qu'elles deviennent des places de stationnement normales. Il a aussi été dit lors de la délivrance du permis d'urbanismes qu'il fallait trouver d'autres places temporaires supplémentaires, jusqu'à l'ouverture du parking sous de la place de la Vaillance. Le Collège a encore permis

l'installation des terrasses demandées. Toutefois, il reste encore un certain nombre de places à définir techniquement. Ce n'est pas un fait nouveau car le Conseil en a discuté en 2019. Il existe plusieurs endroits pour se garer à proximité de la rue Wayez, communication qui sera renforcée au moment de l'inauguration de la rue.